

ou chroniques, l'auteur se consacre à l'étude des conflits qui, presque sans interruption, vont atteindre le pays marchois pendant presque deux siècles. La partie la plus neuve est sans doute l'examen minutieux des résonances qui en tous domaines vont en découler : les sources sérielles (évolution des feux, rabats) permettent de dépasser les impressions pour quantifier ravages et destructions. Ainsi sont mis en valeur les exactions des routiers, la ruine de l'économie, l'effondrement des revenus seigneuriaux et la véritable psychose de guerre à laquelle sont en proie les populations, la catastrophe étant particulièrement marquée pour le nord entre Dol, Antrain, Fougères et Vitré.

Avec les derniers chapitres arrive le point culminant de la question : l'affrontement franco-breton. Au-delà de la présentation des phases du conflit, l'intérêt se porte sur l'examen des préparatifs des deux camps, concentration des troupes, réseau du ravitaillement par les Français, fébrile remise en état des fortifications pour les Bretons. Dans cette phase est bien mis en lumière le processus de l'échec breton : inadaptation des forteresses face à une artillerie française redoutable, faiblesse de l'armée ducale, effectifs squelettiques surtout dans les places fortes essentielles, mauvaise concentration des troupes, manque d'enthousiasme des habitants peu enclins à assurer le guet, troupes improvisées qui se débloquent, sans parler du jeu bien particulier de la haute noblesse.

Dans un style vif et brillant, l'ouvrage offre une synthèse éclairante sur une question cruciale, ce qui fait regretter les sacrifices que l'auteur a dû consentir pour faire tenir ses propos dans le cadre imparti. On aimerait par exemple mieux pénétrer les familles des barons des marches : Laval-Vitré, Fougères, etc..., les aspects sociaux. Il n'en reste pas moins que ce livre apporte une contribution de premier plan à l'histoire bretonne, il livre pour ces régions une vision plutôt pessimiste du grand siècle breton et contribue à la compréhension de l'échec des Montfort.

Daniel PICHOT

Jean GALLET. *Seigneurs et paysans bretons du Moyen Âge à la Révolution*. Éditions Ouest-France Université, 1992, in-8°, 343 p., 16 pl. h.t. Collection « De mémoire d'homme : l'histoire ».

Il y a une dizaine d'années, Jean Gallet publiait sa thèse de doctorat, consacrée à *La Seigneurie bretonne*, en prenant pour exemple le Vannetais de 1450 à 1680 (Publications de la Sorbonne, 1983, 648 p.). Aujourd'hui, il élargit son horizon à l'ensemble de la Bretagne, tout en synthétisant sa pensée et sa présentation.

En Bretagne, les seigneuries ont gardé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime des caractères originaux qu'elles avaient perdus le plus souvent dans le reste du royaume. Entre les seigneurs et leurs sujets ont perduré des liens solides ou des antagonismes profonds. Malgré la diversité des cadres et des pays, les contrastes entre les époques et la difficulté des estimations statistiques, Jean Gallet nous donne un tableau précis — je dirai presque rationnel — des conditions juridiques et administratives de la vie des seigneurs et des paysans en Bretagne sur plusieurs siècles.

Grâce à une présentation originale et à une typographie agréable, le lecteur accède facilement à la pensée de l'auteur. En effet, de très nombreux encadrés permettent à celle-ci de se développer clairement à travers un texte concis, illustré et renforcé par de nombreux documents, statistiques, pièces justificatives et cartes explicatives.

Après des réflexions fort pertinentes sur l'habitat dispersé, tant villages que manoirs, associé à l'individualisme agraire, nous sont présentées chapitre après chapitre — comme dans un manuel — les caractéristiques des différents groupes étudiés : les paysans, isolés, démunis de toute représentation collective, à la fois cultivateurs et éleveurs, aussi pêcheurs ou artisans, toujours petits exploitants sous le contrôle des propriétaires fonciers ; les seigneuries, très nombreuses, hiérarchisées, formant des unités administratives autonomes totalement étrangères aux paroisses et associant la juridiction au fief ; les seigneurs, tous nobles — bretons généralement — attachés à leurs usages dont celui du partage noble qui maintient l'intégrité du patrimoine ; les simples fonciers, propriétaires dépourvus de puissance de fief mais qui passaient pour des seigneurs, habitant des manoirs, souvent des roturiers en Haute-Bretagne et des nobles en Basse-Bretagne ; les officiers des seigneuries à la seule disposition du seigneur, sans relation avec les corps politiques ou généraux de paroisses ; les serfs qui ont disparu progressivement depuis les invasions normandes mais dont les traces de servitude se rencontrent encore au XV^e siècle et par la suite dans les rentes féodales et les droits seigneuriaux. Les affranchissements individuels, et non collectifs, n'ont pas donné naissance à des communautés munies de chartes. L'influence du servage s'est fait sentir longtemps, jusqu'à la Révolution et même bien au-delà, dans les régimes agraires de Basse-Bretagne, la quevaise bien connue par l'ouvrage de Jeanne Laurent en 1972, et le domaine congéable dont le congément — objet particulier des recherches de Jean Gallet — restait une arme redoutable entre les mains du foncier.

Bien d'autres aspects des relations des seigneurs et des paysans sont abordés dans ce très riche ouvrage qui sera, j'en suis sûr, très utile à tous ceux qui s'intéressent à la matière de Bretagne, aux historiens, aux amateurs, aux généalogistes et même aux juristes qui y trouveront du droit vivant. L'architecture des manoirs et des maisons rurales, l'assis-

tance des seigneurs envers leurs sujets, devenue une affaire privée, l'importance des biens ecclésiastiques, l'alimentation de diverses classes sociales et la vie quotidienne de chacun y sont traitées en se basant à la fois sur les recherches de l'auteur et les travaux de ses collègues qu'il cite dans une bibliographie sélective et utile de huit pages.

Bien que la seigneurie bretonne ait fortement décliné et que l'État monarchique ait réduit ses pouvoirs judiciaires, le seigneur restait le maître dans un fief parfaitement circonscrit où il était seul à jouir de sa juridiction et de ses droits seigneuriaux, sans l'autorité rivale d'une institution « communale » puisque les limites de la seigneurie étaient indépendantes des limites des paroisses. Les sujets ne connaissaient que leur seigneur, selon sa compétence et selon son rang dans la hiérarchie féodale. C'est à lui qu'ils devaient les droits et les rentes, et c'est aussi à lui, ou plutôt à sa juridiction, qu'ils devaient apporter leur concours lors des procédures, en témoignant par exemple.

En Bretagne la réaction féodale ne fut pas particulière à la fin du XVIII^e siècle. Elle a commencé avec la Réformation du domaine royal sous Louis XIV, qui a fait naître des conflits provenant d'un réexamen des titres. La seigneurie resta un cadre administratif et judiciaire.

J'emprunterai ma conclusion à l'auteur lui-même : *les relations, les solidarités, obligées ou volontaires, des paysans avec les seigneurs et avec les simples fonciers, ne constituaient pas les seules solidarités paysannes. La solidarité des paroissiens autour du recteur liait certainement les paysans avec plus de vigueur. Néanmoins, en Bretagne, la seigneurie, la petite seigneurie surtout, restait souvent un cadre pour une partie de la vie quotidienne. Les paysans demeuraient en relations directes avec les seigneurs et avec les « simples fonciers ». Ces relations suscitaient ou la fidélité ou l'hostilité, mais certainement jamais, l'indifférence.*

Jacques CHARPY

Michel LAGRÉE. *Religion et cultures en Bretagne, 1850-1950*. Fayard, 1992, 601 pages.

C'est un ouvrage plein que nous présente Michel Lagrée, non seulement par son nombre de pages, mais surtout par la densité de son contenu : on serait porté à dire que, dans ce livre, aucune phrase n'est superflue. Issu de sa thèse de doctorat d'État, l'ouvrage a conservé une grande partie de l'appareil critique, en notes abondantes, cartes, bibliographie et index alphabétique.